

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 20/02/2020

Délibération n° CFVU_2019/20-52

Délibération rendue :

- ☒ pour décision
☐ pour avis

Délibération à caractère réglementaire :

- ☒ Oui
☐ Non

DESCRIPTION DE LA DÉLIBÉRATION

- **Référence issue de l'ordre du jour :** 9. Appel à projets Région 2020 – vie étudiante
- **Objet du vote :** Vote pour approuver le classement des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets Région 2020 – vie étudiante tel que proposé en séance
- **Annexes jointes à la délibération :** Dossiers de réponse à l'appel à projets Région 2020 – Vie étudiante et classement des projets
- **Anciennes délibérations adoptées sur le même objet, le cas échéant :**

COMPOSITION DE COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Nombre de membres composant le conseil : 40
- Nombre de membres en exercice : 39
- Quorum : 19
- Membres présents : 16
- Membres représentés : 10
- Total : 26

DÉCOMPTE DES VOTES

- Refus de vote : 0
- Abstention(s) : 0
- Votants : 26
- Blanc(s) ou nul(s) (en cas de vote à bulletin secret) : NC
- Suffrages exprimés (nombre de votants, déduction faite des blancs et nuls)
 - ⇒ Pour : 26
 - ⇒ Contre : 0

RÉSULTAT DU VOTE

- ☒ Délibération adoptée
☐ Délibération rejetée

Fait à Besançon, le 24/02/2020



Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Pour le Président et par délégation
L'Adjoint à la Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Thierry BLOND

AXE	Coût total projet	Fin. REGION	Fin. UFC (central)	Fin. Compo./ Service	Fonds propres	Fin. Ext / partenaires	Titre projet	Composante/ Service	Resp. Composante/ Service	Contact Projet	remarques	
NEA	84 700,00 €	42 000,00 €	21 350,00 €	21 350,00 €	42 700,00 €		Le "FlexiLab" : modulable, connecté & pédagogique	SUP FC	Fabrice BOUQUET	Fabrice BOUQUET		signé
NEA	98 900,00 €	26 000,00 €		21 000,00 €	21 000,00 €	51 900,00 €	Intégration Numérique et Simulation de la Formation en Soins Infirmiers au sein de l'UFR Sciences de la Santé	UFR SANTE	Thierry MOULIN (directeur 55 30)	Thierry MOULIN (directeur 5530)	C. Cointeau 5502	non signé
NEA	40 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €		CL@ : Cultures et Langues Augmentées	CLA	PANNIER Arnaud	VENAILLE Caroline	pb date début projet corrigée au 01/09/2020	non signé
NEA	60 600,00 €	30 300,00 €	15 150,00 €	15 150,00 €	30 300,00 €		Création du Pôle d'Initiation à la Métrologie Sportive (PIMS)	UPFR des sports	Vincent PESEUX	Sidney GROSPRETRE (6716)		non signé
REVE	36 000,00 €	15 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	18 000,00 €	L'entrepôt logistique virtuel	IUT BV département GLT	Anne Laurence FERRARI	Catherine GERARDIN (0384759505)	fond propre non ventilé UFC / composante / extrapolation faite- pb date début projet ajustée 01/09/20	signé
RUCHE	36 940,00 €	18 470,00 €	9 235,00 €	9 235,00 €	18 470,00 €		Projet RUCHE : Campus numériques / espaces de coworking en réseau. Modernisation et mise en réseau des BU/lles du SCD de l'UFC	SCD	Jeanne Marie JANDEAUX	Cécile LEROY (0363082137)	fond propre non ventilé UFC / composante - extrapolation faite	signé
REVE	99 000,00 €	30 000,00 €	24 750,00 €	24 750,00 €	49 500,00 €		REVE 3 - Réalité Virtuelle pour une pédagogie, innovante step 3	CMI FIGURE UFC	Maxime JACQUOT	Emile CARRY (0381666306)	pas de dates indiquées début et fin 01/09/2020 et 31/12/2021 proposées	non signé
NEA	42 000,00 €	21 000,00 €		10 500,00 €		10 500,00 €	Installation pédagogique de conditionnement d'air avec groupe de production d'eau glacée	IUT BM	Bruno VIEZZI	Philippe DESEVAUX	Partenaire : STGI - pbs dates corrigées- erreur montant subvention	signé
NEA	36 000,00 €	18 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00 €		Création d'une salle mobile de travail. Transformation d'une salle banalisée en environnement pédagogique et collaboratif	UFR SLHS	André MARIAGE	Gérard ASENSIO	pas de plan de financement joint/ extrapolation pour fonds propre - CLASSE 1/3- pb somme subv	signé
NEA	34 000,00 €	16 750,00 €	8 375,00 €	8 375,00 €	16 750,00 €		PHYSIOFORM - Projet d'équipement d'une plateforme numérique pour la formation en physiologie humaine et animale	UFR ST / Département SV	Jean Pascal ANSEL	Yvan PETERSCHMITT	classé 1/2 par ST	non signé
NEA	58 589,00 €	29 000,00 €	11 800,00 €	17 789,00 €	29 589,00 €		Worklab Santé - Bioinnovation	ISIFC	Vincent ARMBRUSTER	Vincent ARMBRUSTER (0363082123)	pb date début projet	signé
NEA	32 462,00 €	16 231,00 €	8 115,00 €	8 116,00 €	16 231,00 €		Un amphithéâtre pour la transformation pédagogique	UFR SJEPE	Catherine TIRVAUDEY	Christophe BRIGNOT	pbs dates début - partie ressources non complétées - certaines rubriques non complétées	non signé
NEA	37 000,00 €	18 500,00 €	9 250,00 €	9 250,00 €	18 500,00 €		Introduction de technologies d'imagerie numérique dans les travaux pratiques de microscopie en sciences de la vie	UFR ST	Jean Pascal ANSEL	Christelle MOYEN / Laurence ALAOUÏ SOSSE	pb date début projet corrigée 01/09/2020- classé 2/2 par ST - pb somme subv	signé
NEA	120 000,00 €	60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €		Mise en place d'une régie vidéo et d'un système de vision conférence dans un amphithéâtre	UFR SLHS	André MARIAGE	Angélique BONJOUR	pas de plan de financement joint/ extrapolation pour fonds propre - CLASSE 2 / 3 - pb somme subv	signé
NEA	34 500,00 €	17 000,00 €	5 750,00 €	11 750,00 €	17 000,00 €		Nouveaux Equipements pour l'Apprentissage	IUT BM	Bruno VIEZZI	Denise GENELETTI LANFUMEZ	pb de date début et fin projet corrigées 01/09/20 au 31/12/2021 - pb somme subv	non signé
NEA	31 240,00 €	15 620,00 €	7 810,00 €	7 810,00 €	15 620,00 €		Equipements de formation au patrimoine et à l'archéologie numériques	UFR SLHS	André MARIAGE	Catherine CHEDEAU	pas de plan de financement joint/ extrapolation pour fonds propre - CLASSE 3/3 - pb somme subv	signé
	881 931,00 €	393 871,00 €	172 085,00 €	215 575,00 €	376 660,00 €	80 400,00 €	TOTAL					

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Le « FlexiLab » : modulable, connecté & pédagogique

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 09 / 2020

Date de fin : 31 / 08 / 2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue de Goudimel, 25030 Besançon cedex
Nom et fonction du représentant légal	Jacques BAHl, président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Fabrice BOUQUET
Fonction	Directeur du SUP-FC
Email	fabrice.bouquet@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 58 76

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Le Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) souhaite se doter d'un espace dédié à l'expérimentation pédagogique, modulable et connecté, le « FlexiLab ».

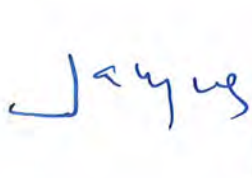
Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des équipes pédagogiques, le SUP-FC souhaite donner une impulsion significative pour engager la transformation pédagogique par le développement professionnel des enseignants, et donc indirectement, au service de la réussite des étudiants.

Les usages offerts par le « FlexiLab » seront entre autres : enseignement (classe inversée, co-working, pédagogies actives, ...), visio-conférence, formation (accompagnement des équipes pédagogiques, formation permanente des personnels, ...), ateliers (« parenthèses numériques », partages de pratiques, ...).

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

42 000 €

2.7 Signature du représentant légal

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'université de Franche-Comté est engagée dans une démarche globale et structurante, unique en France, d'assurance-qualité de ses formations plaçant l'étudiant au cœur des apprentissages et mettant fortement l'accent sur la qualité pédagogique. L'approche programme et compétences utilisée pour construire ou améliorer les programmes de formation génère, de la part des équipes pédagogiques, un fort besoin de faire évoluer leurs pratiques d'enseignement. Dans un contexte de réformes nombreuses, l'université de Franche-Comté se doit d'accompagner cette transformation en mettant à la disposition des enseignants et des étudiants de nouveaux outils et de nouveaux espaces répondant à ces nouveaux besoins.

L'établissement présente une approche ambitieuse autour de 3 axes. Ce projet émerge au niveau de l'axe 3, « NEA » (Nouveaux Espaces d'Apprentissage).

Celui-ci propose de bousculer les codes existants en révolutionnant les lieux d'enseignement « classiques » que sont l'amphithéâtre, la salle de travaux dirigés ou la salle de Travaux Pratiques.

Il s'agit ici de mettre en place un espace d'expérimentation pédagogique au sein du Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) caractérisé par sa modularité et sa connectivité, afin de répondre à de nombreux usages : enseignement (classe inversée, co-working, pédagogies actives, ...), visio-conférence, formation (accompagnement des équipes pédagogiques, formation permanente des personnels, etc.), ateliers (« parenthèses numériques », partages de pratiques, etc.).

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Au cœur du Campus de La Bouloie (regroupant les UFR ST, SJEPEG, Sports, ISIFC, IUT Besançon et 2 bibliothèques universitaires), et plus précisément, au sein du SUP-FC qui répond déjà aux sollicitations de l'ensemble des composantes et services de l'Université de Franche-Comté.

3.3 Actions menées

A ce jour, le Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) dispose d'une salle de visio-conférence qui accueille principalement des réunions (en présentiel ou à distance) et quelques enseignements en visio-conférence mutualisés avec l'Université de Bourgogne.

Le projet « FlexiLab » a pour ambition de bousculer ces usages et d'en développer de nouveaux, afin de coller au plus près des missions de ce tout nouveau service qu'est le SUP-FC.

Ainsi, il s'agit de proposer un espace modulable et (ultra)-connecté pour expérimenter de nouvelles méthodes pédagogiques et pour s'initier à de nouveaux outils numériques. Ce « bac à sable » pédagogique, conçu comme un lieu d'échanges et de découvertes, pourra accueillir des enseignements (pédagogies actives, travail collaboratif, interactif), des ateliers de formation dispensés par le SUP-FC, tout en préservant ses usages actuels.

La proximité avec l'équipe du Centre d'Accompagnement Pédagogique (ingénieurs pédagogiques, graphistes, vidéastes, informaticiens, ...) permettra une assistance facilitée des expérimentations, en mettant l'accent sur l'accompagnement au changement, l'évolution de la posture de l'enseignant.

Dans une démarche pro-active, le SUP-FC va accompagner les équipes pédagogiques vers l'approche par compétences afin de répondre aux nombreuses réformes qui rentrent progressivement en application (réforme du BAC, de la PASS, des BUT, arrêté « licence », ...). Il est donc plus que pertinent que nous puissions proposer un lieu permettant aux équipes pédagogiques de venir se questionner sur leurs pratiques. Cela permettra d'explorer la construction de scénarios, d'outils, mises en situation pédagogiques. Ces expérimentations doivent permettre de s'engager progressivement dans une démarche d'amélioration continue. Nous envisageons de mesurer l'impact des modifications pédagogiques grâce à la démarche [EVA](#), déjà employée dans le cadre de travaux de doctorat, sujet lauréat d'un autre appel à projets pédagogiques de la COMUE UBFC (PIA3 RITM).

Dans le cadre de cet appel à projets, nous envisageons les matériels suivants au FlexiLab (capacité de la salle : 19 personnes) :

1/ Equipement numérique

- 1 écran interactif (95 pouces) et 2 écrans (85 pouces), installés sur des armatures permettant la modification de l'orientation ;
- Système de partage sans fil pour les participants (Clickshare, micros, etc...).

2/ Mobilier modulable

- 16 chaises « node » (pour les travaux en îlots, 4x4) ;
- 19 places conventionnelles : 19 chaises pliables (+ chariot de rangement) + 9 tables pliables avec roulettes.

3 / Classe numérique mobile

- Chariot de recharge et de gestion des tablettes
- 20 tablettes (ipad)
- une solution logicielle de gestion de classe

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Cet espace et l'accompagnement du SUP-FC à destination des équipes pédagogiques, ambitionne la montée en compétences des personnels et l'amélioration continue des formations. Cela permettra de garantir le rayonnement de l'ensemble des formations dispensées à l'Université pour les étudiants en présentiel, à distance et au titre de la formation continue.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

De par sa position transversale, le SUP-FC est au service de toutes les composantes de l'université. Par conséquent, ses actions pourront bénéficier à l'ensemble des étudiants de l'université de Franche-Comté, soit environ 25 000. Si le projet émerge avant tout sur l'axe « nouveaux espaces d'apprentissages » (NEA), cet espace mutualisé pourra, à moyen terme, trouver sa place dans le réseau des espaces de co-working du réseau « RUCHE ».

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Espace dédié à la flexibilité, incubateur d'idées et de pratiques pour les équipes pédagogiques. Il permettra de remettre les étudiant(e)s, dans toute leur diversité, au centre de la pédagogie, de les accompagner dans leurs apprentissages tout en permettant l'individualisation des parcours de formation, en accord avec les réformes à venir (BAC, PASS, ...).

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Au quotidien, les enseignants et enseignants-chercheurs déclarent avoir (trop) peu de temps à consacrer à l'évolution de leurs pratiques pédagogiques. Ils sont souvent démunis par rapport à la rapidité de l'évolution sociétale, des pratiques et de la technologie. D'autant plus que les moyens attribués aux départements d'enseignement pour l'expérimentation pédagogique sont proches du néant.

Le « FlexiLab » aura justement comme vocation de proposer un espace « clé en main » pour permettre à nos collègues de venir bousculer leurs habitudes, expérimenter de nouvelles pratiques et de nouveaux outils qu'ils n'auraient pas à disposition dans leur composante ou dont ils ne saisiraient pas seuls. Ainsi, ils seront

accompagnés par l'équipe du SUP-FC focalisée au quotidien sur le développement professionnel des enseignants du supérieur, dans cette période particulièrement riche en réformes.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
--	----

Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	1
---	---

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Equipement numérique	59 440 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	42 000 €
Classe mobile	13 900 €		Université de Franche-Comté (fonds propres)	21 350 €
Mobilier modulable	11 360 €		SUP-FC (fonds propres)	21 350 €
TOTAL TTC	84 700 €		TOTAL TTC	84 700 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Intégration Numérique et Simulation de la Formation en Soins Infirmiers au sein de l'UFR Sciences de la Santé

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 09 / 2020	Date de fin :	30 / 06 / 2021
-----------------	----------------	---------------	----------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel – 25030 Besançon cedex
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, Président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Thierry MOULIN
Fonction	Directeur de l'UFR Santé
Email	Thierry.moulin@univ-fcomte.fr
Téléphone	0381665530

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Il s'agit de renforcer l'intégration numérique de la formation en Soins Infirmiers (cursus Diplôme d'état conférant grade de Licence et de Master pour pratiques avancées) au sein de l'UFR Santé et d'en accentuer l'interdisciplinarité avec les formations des étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, ainsi que pour ceux des métiers de la rééducation (orthophonie et kinésithérapie).

L'action est de proposer :

1) des outils intégratifs en simulation pour des TP spécifiques (scénarios d'annonces diagnostiques, situations complexes, comme de réalisation de gestes techniques, etc.) et communs entre les différents instituts de formation de Franche-Comté (Besançon, Dole, Lons, Pontarlier, Trevenans et Vesoul) par visioconférence et systèmes numériques innovants.

2) des moyens d'enregistrement pour équiper un amphithéâtre d'une capacité de 200 places, ainsi qu'une salle de cours de 40 places d'un système d'enregistrement et de retransmission en liens avec les Instituts de formation en Soins Infirmiers du territoire de Franche-Comté.

Cette mise à disposition pour les étudiants en soins infirmiers permet également d'anticiper la répartition de tous les étudiants sur le territoire franc-comtois comme réalisé déjà avec le service sanitaire. Outre l'intérêt de proposer à tous les étudiants en santé un socle de connaissance commun, cela évite également aux étudiants des IFSI de se déplacer ce qui répond pleinement aux objectifs de développement durable et permet également d'inclure les étudiants en kinésithérapie de Montbéliard.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

26 000€

2.7 Signature du représentant légal

Jayns Ba



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'université de Franche-Comté est engagée dans une démarche globale et structurante, unique en France, d'assurance-qualité de ses formations plaçant l'étudiant au cœur des apprentissages et mettant fortement l'accent sur la qualité pédagogique. L'approche programme et compétences utilisée pour construire ou améliorer les programmes de formation génère, de la part des équipes pédagogiques, un fort besoin de faire évoluer leurs pratiques d'enseignement. Dans un contexte de réformes nombreuses, l'université de Franche-Comté se doit d'accompagner cette transformation en mettant à la disposition des enseignants et des étudiants de nouveaux outils et de nouveaux espaces répondant à ces nouveaux besoins.

L'établissement présente une approche ambitieuse autour de 3 axes. Ce projet émerge au niveau de l'axe 3, « NEA » (Nouveaux Espaces d'Apprentissage). Celui-ci propose de bousculer les codes existants en révolutionnant les lieux d'enseignement « classiques » que sont l'amphithéâtre, la salle de Travaux Dirigés ou la salle de Travaux Pratiques.

Il s'agit de renforcer l'intégration numérique de la formation en Soins Infirmiers (cursus licence et Master de pratiques avancées) au sein de l'UFR Santé et d'en accentuer l'interdisciplinarité avec les formations des étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, ainsi que pour ceux des métiers de la rééducation (orthophonie et kinésithérapie).

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2012-01/simulation_en_sante_-_rapport.pdf

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Composantes impliquées : UFR Sciences de la Santé et le Centre de Simulation en Santé

Etablissements de formation associés :

- Institut de Formation en Soins Infirmiers Dole
- Institut de Formation en Soins Infirmiers Lons
- Institut de Formation en Soins Infirmiers Pontarlier
- Institut de Formation en Soins Infirmiers Vesoul
- Institut de Formation en Professionnels de Santé (SI et Kinésithérapie) Besançon
- Institut de Formation en Professionnels de Santé (SI et Kinésithérapie) Trevenans

3.3 Actions menées

L'action est de proposer :

- 1) Des outils intégratifs en simulation pour des TP spécifiques allant de scénarios d'annonces diagnostiques à des mises en situation de situations complexes, gestion des risques en santé, d'usage d'outils innovants tels casques de réalité virtuelle, et de la réalisation pratiques de gestes techniques simples ou complexes (pose de voies veineuses, sondes, cathétérismes, etc.).

La mise en commun des corpus de formation et des compétences des formateurs entre les différents instituts de formation de Franche-Comté (Besançon, Dole, Pontarlier, Trevenans et Vesoul) sous la coordination du centre de simulation de l'UFR.

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-02/outils_du_guide_methodo_simulation_en_sante_et_gestion_des_risques.pdf

Les TP seront réalisés à partir de podcasts et tutoriels et aussi en direct entre les différents IFSI et l'UFR pour une interactivité maximale. Il est ainsi nécessaire d'unifier les types de matériels utilisés notamment en matière de simulation.

- 2) Des moyens d'enregistrement pour équiper un amphithéâtre d'une capacité de 200 places, ainsi qu'une salle de cours de 40 places d'un système d'enregistrement et de retransmission associée avec le centre de simulation permettant la réalisation des scénarios à distance.

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-07/simulation_en_sante_fiche_technique_methode_de_dpc.pdf

Le coût de ces installations est estimé à 15 000€.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Etablir une équité d'accès à des formations innovantes grâce au numérique et à des pratiques de TD coordonnées en simulation répondant ainsi aux bonnes pratiques et recommandations édictées par la Haute Autorité en Santé https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-01/guide_bonnes_pratiques_simulation_sante_format2clics.pdf

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Implication de tous les établissements de formation en Soins Infirmiers et Kinésithérapie sur le territoire de la Franche-Comté.

- 1 550 étudiants en licence et Master IPA
- 200 étudiants en MK à Besançon
- 120 étudiants en MK à Trevenans

Cette mise à disposition pour les étudiants en soins infirmiers permet également d'anticiper la répartition de tous les étudiants en médecine sur le territoire franc-comtois comme réalisé déjà avec le service sanitaire (l'action permettra en outre de réduire les déplacements dans ce cadre). Outre l'intérêt de proposer à tous les étudiants en santé un socle de connaissance commun, cela évite également aux étudiants des IFSI de se déplacer ce qui répond pleinement aux objectifs de développement durable.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Accès à des formations en simulation selon les recommandations de la Haute Autorité en Santé

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-01/guide_bonnes_pratiques_simulation_sante_guide.pdf

Limitation des déplacements et diminution de l'empreinte carbone.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Démarche innovante en simulation

Nouveaux outils numériques et de vidéoconférences

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	2

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ☒ | Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer). |
| ☐ | Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne. |
| ☐ | Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué. |
| ☐ | Coordonnées bancaires (RIB). |
| ☐ | Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant. |

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Matériels de simulation basse-fidélité (perfuseurs, plastron, démonstrateurs intra-musculaires, kits sondes,	5 400 €			
Matériels de simulation basse-fidélité (perfuseurs, plastron, démonstrateurs intra-musculaires, kits sondes,	1 000 €			
Matériels simulation haute fidélité (mannequins complets nursing 6/7)	27 000 €			
Matériels simulation haute fidélité (mannequin complet nursing 1/7)	4 500 €			
Matériels simulation haute fidélité (mannequin bébé mutualisé en IFSI 1/2)	3 000 €			
Matériels simulation haute fidélité (mannequin bébé 1/2)	3 000 €			
Mise aux normes matériels simulation UFR	6 000 €			
Equipements salles visio/simulation UFR	10 000 €			
Equipements salles visio/simulation IFSI	16 500 €		Partenariats avec 6 IFSI et centres hospitaliers **	51 900 €
Equipements visio/multimédia petit amphithéâtre (200 places regroupement) UFR	7 500 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	26 000 €
Réorganisation locaux UFR	15 000 €		UFC : Fonds propres	21 000 €
TOTAL TTC	98 900 €		TOTAL TTC	98 900 €

* à compléter par la Région.

** soit pour chaque IFSI

8 650 €

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

CL@ : Cultures et Langues Augmentées

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 09 / 2020

Date de fin : 31 / 12 / 2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel - 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, Président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Caroline Venaille
Fonction	Responsable Innovation et développement
Email	caroline.venaille@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 52 27

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Le Centre de Linguistique Appliquée (CLA), service commun de l'université de Franche-Comté, est un établissement de réputation internationale où sont enseignées dix langues dont le français. Depuis sa création en 1958, le CLA se distingue par son savoir-faire dans les domaines de la formation, de la recherche en didactique et de l'enseignement, et met tout en œuvre pour poursuivre la politique de synergie menée avec les acteurs universitaires, territoriaux et internationaux.

L'innovation pédagogique et numérique ainsi que la promotion de l'apprentissage-enseignement des langues par l'immersion linguistique et culturelle connectée sont des axes majeurs du plan d'amélioration continue du CLA. Ils seront mis en œuvre selon une projection et une évaluation pour les 3 années à venir. En lien avec la politique de modernisation des outils et des espaces, indispensable au regard des attentes des publics cibles du CLA, ce projet se structure autour de trois axes :

- Développer l'attractivité du CLA en lien avec l'écosystème de l'université de Franche-Comté, en favorisant le dialogue et les mobilités entre le territoire et l'international ;
- Améliorer le vivre-ensemble des publics avec une optimisation des espaces dédiés à la coopération et à l'interaction 2.0 ;
- Favoriser un système inclusif et promouvoir l'égalité des chances en s'adaptant aux nouveaux usages communicatifs et aux besoins actuels des publics.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

20 000 euros

2.7 Signature du représentant légal

James Bak



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Centre universitaire de formation initiale et continue, le CLA accueille des publics internationaux et locaux :

- Formation linguistique et culturelle d'étudiants et de chercheurs destinés à intégrer les universités françaises et étrangères ;
- Développement des compétences linguistiques des étudiant.e.s de Franche-Comté : ENSMM, cours hôtelier de Besançon, INSPE, ECM, Ecoles doctorales entre autres ;
- Appui à la formation continue des personnels de l'université de Franche-Comté et du rectorat.

Le CLA accueille également des publics de la région comme des collégiens-lycéens, des chefs d'entreprises et des salariés, des réfugiés, des demandeurs d'emploi, des acteurs de l'éducation et des partenaires institutionnels.

Le CLA est un lieu de rencontres et d'échanges, propice aux mobilités entrantes et sortantes. Fort de cette diversité culturelle et linguistique, des espaces appropriés, attractifs par leur modernité et favorisant la médiation ainsi que le vivre-ensemble seront autant de leviers de développement des pratiques collaboratives et connectées, au service de la réussite des publics.

Les équipements sollicités dans le cadre du projet d'immersion territoriale et numérique permettront :

- La diversification des approches et des modalités de travail (présentiel enrichi, hybride, à distance) ;
- L'appui aux approches pédagogiques dynamiques, collaboratives et interactives ;
- Le développement et l'expérimentation d'approches ludiques encouragées par la réalité virtuelle.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Centre de linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté
6, rue Gabriel Plançon, 25000 Besançon

3.3 Actions menées

Trois types d'espaces connectés pilotes sont envisagés. Grâce aux outils numériques mis au service de l'immersion linguistique et culturelle, l'aménagement de ces espaces tend à favoriser la coopération et une participation plus inclusive augmentant ainsi les chances de réussite des étudiant.e.s.

- **Des espaces de vie "immersion augmentée"** pour faciliter l'accès et le partage d'informations. En lien avec les tiers-lieux co-working du projet *Vie étudiante*, ces espaces ont pour vocation d'éveiller la curiosité culturelle et linguistique des usagers du CLA. Ils permettent de rapprocher nos stagiaires des partenaires régionaux en encourageant les synergies avec le tissu associatif et socio-économique.

Matériel envisagé : bornes tactiles numériques, écran tactile, bornes de recharge ; soit un budget prévisionnel de 10 000 euros.

- **Un espace de classe pilote « médiation »** : modulable et de grande capacité (19-40) permettant liberté, coopération et créativité pédagogique. Dans une perspective immersive et connectée, cet espace entend être un lieu de partage d'expériences hors la classe et un lieu d'expérimentations pédagogiques et scientifiques autour des possibilités offertes par la réalité virtuelle en classe de langues. À terme, quatre espaces semblables sont envisagés.

Matériel envisagé : tableau interactif portatif, dispositifs nomades type tablettes, micro-casques nomades, casques de réalité virtuelle, chariot de recharge, borne wifi, équipements pédagogiques ; soit un budget prévisionnel de 30 000 euros.

Cette première phase s'appuiera sur une démarche inclusive prenant en compte les attentes des usagers et faisant l'objet d'une évaluation dans le cadre de notre démarche qualité. Les résultats permettront d'envisager les prochaines étapes du projet qui se déclineront selon un plan triennal.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Le CLA encourage l'utilisation de dispositifs nomades et de ressources en ligne pour encourager « l'apprendre à apprendre » en adéquation avec les usages actuels. Ce projet a pour objectif de favoriser l'interdisciplinarité académique, la mobilité universitaire, le développement des formations en accord en partenariat avec les principaux acteurs régionaux et l'inclusion de nouveaux publics.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Atout essentiel dans le rayonnement de l'université de Franche-Comté à l'international, le CLA contribue également à développer l'écosystème territorial en favorisant une mise en réseau des acteurs à travers des projets inclusifs et solidaires. C'est ainsi que les univers socio-éducatifs et socio-économiques se côtoient au travers des rencontres et formations en langues vivantes. Le CLA accueille chaque année 3 500 stagiaires et étudiants internationaux et plus de 1 000 stagiaires issus du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Tout au long de la mise en œuvre de ces espaces pilotes, le pôle Innovation et développement (ID) du CLA accompagnera les équipes administratives, techniques et pédagogiques au déploiement, à la prise en main et à l'appropriation de ces espaces pour en faire des lieux de vie et d'apprentissage au service des usagers. Le pôle ID mettra en place des outils de mesure et d'évaluation à travers des enquêtes et des entretiens collectifs réalisés auprès des usagers et des professionnels. Cette démarche permettra de répondre aux mieux aux besoins et attentes de nos publics pour les espaces à venir.

Le financement de ce projet sera assuré par la Région Bourgogne Franche-Comté, l'Université de Franche-Comté et le CLA sur fonds propres. D'autres collectivités sont en cours de sollicitations pour ce projet 2020.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

L'égalité des chances, à travers un accompagnement de qualité à la formation initiale et continue, est un enjeu fort pour les professionnels de l'éducation. Le CLA, acteur du service public, s'inscrit pleinement dans une démarche inclusive et équitable en menant prioritairement des aménagements spécifiques pour réduire la fracture numérique et ouvrir l'accès à l'éducation grâce au développement d'une offre de formation à distance de qualité.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Le CLA, leader international de l'enseignement des langues depuis plus de 60 ans, s'adapte constamment aux nouveaux publics et nouveaux enjeux de l'enseignement-apprentissage des langues. Les approches expérimentées par le CLA ces dernières années recèlent de potentialités intéressantes, porteuses de changements dans les pratiques de formation en langue. Loin de se limiter à un simple "outillage" technologique, cet équipement pédagogique et numérique peut constituer un puissant levier de rénovation des paradigmes classiques de la formation.

L'innovation pédagogique et numérique est une étape essentielle pour accompagner l'évolution des pratiques et de la recherche scientifique en didactique des langues et des cultures. Ce projet est le résultat d'une réflexion centrée sur l'apprenant, pour créer des espaces de réalité augmentée et de médiation adaptés aux nouveaux enjeux éducatifs.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	3

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Espace "immersion augmentée" Equipements numériques	10 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	20 000 €
Espace "médiation" Equipements pédagogiques	10 000 €		Fonds propres - UFC	10 000 €
"Espace médiation" Equipements numériques	20 000 €		Fonds propres - CLA	10 000 €
TOTAL TTC	40 000 €		TOTAL TTC	40 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Création du Pôle d'Initiation à la Métrologie Sportive (PIMS)

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01/ 09/ 2020

Date de fin : 31/ 12 /2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, Président de l'Université Vincent Peseux, directeur de l'UPFR des sports, par délégation

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Sidney Grosprêtre
Fonction	MCF, responsable Master EOPS
Email	Sidney.grospretre@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 67 16

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Le projet consiste à équiper des locaux de l'UPFR des SPORTS à destination des étudiants, afin de créer le Pôle d'Initiation à la Métrologie Sportive (PIMS). Le PIMS promouvra l'excellence scientifique dans l'encadrement de l'activité physique et sportive, via la mise à disposition pour tous les étudiants de ce domaine de matériel de pointe et d'une plateforme d'animation scientifique à destination des étudiants. Il s'agira d'un lieu où se côtoieront chercheurs, entraîneurs, étudiants en licence, master et doctorants. Le PIMS sera composé d'une salle d'expérimentation et de TP, qui sera équipée de matériel fixe d'évaluation de la performance sportive. Cette salle se voudra modulable, pour accueillir à la fois des cours mais également des ateliers d'animation scientifique auprès de publics variés. Jouxant cette salle, un bureau des doctorants permettra de créer du lien entre les Masters et les étudiants en thèse. Un local permettra de stocker du petit matériel mobile, empruntable par les étudiants.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

30 300 €

2.7 Signature du représentant légal

Jayus Bal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'université de Franche-Comté est engagée dans une démarche globale et structurante, unique en France, d'assurance-qualité de ses formations plaçant l'étudiant au cœur des apprentissages et mettant fortement l'accent sur la qualité pédagogique. L'approche programme et compétences utilisée pour construire ou améliorer les programmes de formation génère, de la part des équipes pédagogiques, un fort besoin de faire évoluer leurs pratiques d'enseignement. Dans un contexte de réformes nombreuses, l'université de Franche-Comté se doit d'accompagner cette transformation en mettant à la disposition des enseignants et des étudiants de nouveaux outils et de nouveaux espaces répondant à ces nouveaux besoins.

L'établissement présente une approche ambitieuse autour de 3 axes. Ce projet émerge au niveau de l'axe 3, « NEA » (Nouveaux Espaces d'Apprentissage).

Celui-ci propose de bousculer les codes existants en révolutionnant les lieux d'enseignement « classiques » que sont l'amphithéâtre, la salle de Travaux Dirigés ou la salle de Travaux Pratiques.

A l'horizon 2024 et les jeux olympiques approchant, le PIMS se voudra un lieu de vie où s'articuleront formation et recherche autour des sciences du sport. Ce lieu aura pour but de pratiquer, faire pratiquer et promouvoir la technologie de mesure de la performance humaine. Des cours s'y dérouleront, mais également des temps forts telles que animations scientifiques, conférences, démonstrations, etc.

Le PIMS sera un véritable lieu central de l'UPFR, à l'interface entre théorie et pratique, mêlant science et sport. Volontairement excentré des salles de cours pour être au cœur de l'univers sportif, le PIMS sera situé au sein des installations sportives où se côtoieront étudiants en formation continue mais aussi étudiants de tous horizons via Campus Sport, enseignants et chercheurs en sport mais aussi divers personnels de l'université, et ponctuellement le grand public lors de diverses manifestations.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Les locaux du PIMS se situeront dans le bâtiment 5 de l'UPFR SPORT sur le campus de la Bouloie.

3.3 Actions menées

Anciennement baptisé COPS (Centre d'Optimisation de la Performance Sportive), le projet PIMS est une rénovation d'un espace préexistant qui accueillait des cours de la filière « entraînement sportif » de l'UPFR. Le COPS était également un lieu central dans le cursus des étudiants en sciences du sport, de nombreux cours pratiques avec du matériel de pointe (aujourd'hui obsolète) s'y déroulant, menés par des enseignants chercheurs de la composante.

En 2019, les liens établis avec le monde sportif à l'horizon 2024 et le tissu économique local via le passage à une formation en alternance pour le master Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS) ont engendré la nécessité d'une renaissance et d'une modernisation des locaux mais également du parc de matériel de mesure sportive. La Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) a été dès le début associée à la réflexion et à la validation du projet. Les plans des nouveaux locaux mais également de la disposition du futur mobilier et des équipements sportifs ont été établis en partenariat avec les différents services de l'Université de Franche-Comté. Des travaux ont été amorcés en juin 2019 pour augmenter la capacité d'accueil des étudiants, créer un bureau pour les doctorants, et aménager l'espace de manière conviviale et modulable.

Il s'agit maintenant d'équiper ces nouveaux locaux avec du matériel numérique de dernière génération, ainsi que des instruments de mesure de la performance dernière technologie. Ces nouveaux équipements permettront la mise en pratique de nouvelles techniques d'entraînement, stimulant l'innovation en matière de mesure du mouvement humain et de prise en charge des sportifs. Cela se matérialisera par la mise en place d'ateliers pratiques pour la formation continue des étudiants, mais également tout au long de l'année pour tous les étudiants, personnels et publics variés désireux d'en apprendre plus sur les sciences du sport. Ce lieu se voudra en effet ouvert sur l'extérieur, étant une véritable vitrine de l'expertise de l'université de Franche-Comté en matière d'entraînement sportif, de prise en charge des athlètes, d'évaluation des performances ou encore de ré-athlétisation et de récupération.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

En développant la culture scientifique autour de l'analyse de l'activité physique sous tous les angles, des sciences humaines aux sciences de la vie, le PIMS aura vocation à promouvoir la recherche auprès des étudiants ou futurs étudiants.

A l'ère de l'utilisation de moyens de plus en plus technologiques dans la prise en charge des athlètes, l'université se doit d'être en mesure de proposer aux étudiants les dernières innovations en matière de mesure de performance, avec une formation adaptée dans les sciences du numérique qui nécessite du matériel informatique de dernière génération.

En mettant à disposition des étudiants un lieu de vie équipé des dernières technologies en matière d'analyse du mouvement humain, de la documentation mais aussi et surtout des compétences via la genèse de rencontres avec de véritables spécialistes, le PIMS se veut devenir une véritable pouponnière des talents de demain en matière de sciences du sport.

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

L'accroissement de la visibilité de l'UPFR et du sport en général dans les années à venir, la labellisation de l'université de Franche-Comté « JO 2024 », mais aussi de la ville de Besançon en « terre d'accueil » des athlètes olympiques 2024, crée la nécessité d'une structure d'animation scientifique forte autour des sciences du sport, à la fois pour les étudiants du cursus STAPS mais également pour l'ensemble du tissu sportif régional.

Le PIMS est au cœur d'une composante fréquentée par 1 200 étudiants en formation initiale inscrits à UPFR des sports, mais aussi par près de 6 000 étudiants de l'ensemble des établissements de la COMUE pour de la pratique loisir. De nombreux chercheurs ou étudiants (de la licence au doctorat) seront amenés à animer ce lieu via l'organisation d'ateliers scientifiques, à l'image des rencontres LAES de Franche-Comté (Lycées d'Accueil de l'Excellence Sportives) organisées chaque année par l'UPFR, où de nombreux lycéens sont initiés aux sciences du sport.

Tous les domaines scientifiques présents dans la formation STAPS y seront représentés, de la biomécanique du mouvement humain à l'histoire du sport, en passant par les neurosciences, la biologie ou la sociologie. Un appui fort du laboratoire de la composante UPFR SPORTS, le laboratoire *Culture, Sport, Santé, Société* (C3S) permet un ancrage certain dans le monde scientifique. Le laboratoire C3S a cofinancé et cofinancera du matériel de mesure de pointe et partagera son expertise reconnue dans le monde sportif. Le laboratoire a par ailleurs obtenu récemment un financement ANR LABCOM sur le thème « relations Athlètes-Matériel-Environnement ».

Co-financement du matériel également avec des fédérations sportives partenaires (fédération de cyclisme, fédération de parkour, fédération des ASPTT) mais également des équipes sportives professionnelles (équipe cycliste professionnelle FDJ récemment implantée à Besançon).

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

L'aménagement des locaux du PIMS (salle d'expérimentation, bureau des doctorants, local de stockage du matériel) a été soigneusement étudié avec les services de l'université (DPI) pour être conforme aux normes d'accueil des personnes à mobilités réduite.

La mise à disposition de matériel aux étudiants pour leurs projets d'études divers permettra de réduire les disparités liées à l'origine sociale et ainsi de contribuer à favoriser l'égalité des chances. Plus particulièrement, via la procédure Campus France, l'UPFR des sports accueille chaque année plusieurs étudiants issus de pays en voie de développement. Ces étudiants n'ont, pour la plupart, jamais eu accès au cours de leur formation à du matériel scientifique de mesure de la performance.

Enfin, les matériaux utilisés ainsi que les solutions optées pour la rénovation des locaux ont été soigneusement sélectionnés pour optimiser le rendement énergétique.

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Le caractère central et pluriel d'une telle structure, à l'interface entre salle de cours traditionnelle et laboratoire de mesure de la performance, située au cœur des installations sportives, en fait sa caractéristique la plus innovante.

Equiper une salle des dernières technologies en matière d'entraînement sportif tels que réalité virtuelle ou motion capture, placée au cœur de l'environnement sportif, fait du PIMS un lieu unique en son genre. Car ce lieu se veut formateur autant qu'incubateur d'idées et de projets.

En mettant des moyens techniques à disposition des étudiants, ces derniers sont alors placés au cœur de la démarche d'innovation en matière d'entraînement sportif. Ce nouveau lieu répondra parfaitement à la demande croissante d'innovation dans le domaine du sport, et plus particulièrement s'agissant de l'utilisation du numérique en recherche sur l'homme, à l'aube de l'arrivée des jeux olympiques où tous les yeux seront rivés sur la France.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	4

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☒ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Système d'analyse du mouvement 3D	15 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	30 300 €
Système de réalité virtuelle VIVE PRO (4 casques)	4 800 €		UFC	15 150 €
Système d'analyse des signaux physiologiques	19 000 €		UPFR	15 150 €
Casques de neurofeedback EMOTIV	3 200 €			
Matériel de musculation connecté	6 000 €			
4 ordinateurs portables	3 600 €			
Petit matériel de mesure mobile (montres connectées)	3 000 €			
Mobilier	6 000 €			
TOTAL TTC	60 600 €		TOTAL TTC	60 600 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

L'ENTREPOT LOGISTIQUE VIRTUEL

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01/ 09/ 2020	Date de fin :	30/ 06/ 2021
-----------------	--------------	---------------	--------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté (IUT Besançon-Vesoul)
Adresse postale	1 rue Goudimel – 25000 BESANCON
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Catherine GERARDIN
Fonction	Chef du département Gestion Logistique et Transport
Email	Catherine.gerardin@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 84 75 95 05

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Le projet consiste à acquérir du matériel afin de créer des situations virtuelles d'entreposage pour permettre aux étudiants de visualiser les différentes problématiques présentes dans un entrepôt : adressage, volumétrie, sécurité, nouvelles technologies d'automatisation, préparation de commande...

Le concept passe par la réalisation de séquences vidéo dans des milieux professionnels à l'aide d'une caméra 360° qui serviront ensuite de support pour élaborer des story-boards d'apprentissage grâce à des outils de conception mis à disposition en contrepartie d'une adhésion auprès d'un prestataire. L'apprentissage immersif pourra alors se faire grâce à l'utilisation de casques de réalité virtuelle et de manettes de navigation. La solution proposée par l'entreprise UPTALE permet également un suivi des données d'apprentissage.

L'acquisition d'un WMS (Warehouse Management System) permettra de compléter cet apprentissage par la maîtrise d'un outil de gestion de l'information utilisé dans un entrepôt. Cet outil prendra tout son sens au regard des contextes professionnels étudiés au préalable.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

15 000 €

2.7 Signature du représentant légal

Jayus Bal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'université de Franche-Comté est engagée dans une démarche globale et structurante, unique en France, d'assurance-qualité de ses formations plaçant l'étudiant au cœur des apprentissages et mettant fortement l'accent sur la qualité pédagogique. L'approche programme et compétences utilisée pour construire ou améliorer les programmes de formation génère, de la part des équipes pédagogiques, un fort besoin de faire évoluer leurs pratiques d'enseignement. Dans un contexte de réformes nombreuses (Bac 2021, arrêté licence, réforme PACES, etc.), l'université de Franche-Comté se doit d'accompagner cette transformation en mettant à la disposition des enseignants et des étudiants de nouveaux outils et de nouveaux espaces répondant à ces nouveaux besoins.

La démarche de l'établissement présente une approche ambitieuse autour de 3 axes. Le projet présenté ici, émerge sur l'axe 1 : « REVE » (REalité Virtuelle pour une pédagogie innovante). Ce 1er axe vise à intégrer la réalité virtuelle et l'imagerie 3D dans les activités d'apprentissages traditionnelles, privilégiant ainsi l'immersion et l'interactivité. Grâce à l'acquisition d'équipements adaptés, les équipes pédagogiques seront en capacité de concevoir des objets/modules pédagogiques innovants, adaptés à leur contexte d'enseignement et valorisant le lien formation-recherche-valorisation.

Pour ce projet, il s'agira d'immerger les étudiants dans des contextes professionnels en maximisant l'engagement des apprenants dans leur situation d'apprentissage grâce aux nouvelles technologies basées sur la réalité virtuelle.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

IUT Besançon-Vesoul
Pôle Universitaire de Vesoul
Département Transport-Logistique

3.3 Actions menées

- Acquérir le matériel (caméra, casques, adhésion pour l'utilisation des logiciels, WMS)
- Former des enseignants
- Dans le cadre d'un projet tutoré :
 - En accord avec des partenaires professionnels locaux (partenariat actuel avec PSA Vesoul), réaliser des prises de vues d'actions d'entreposage.
 - Créer un story-board d'apprentissage (questions associées à la situation filmée)
- Proposer l'outil d'apprentissage aux étudiants de première année dans un premier temps.
- Former à l'utilisation du WMS en faisant référence aux situations observées en virtuel.
- Déployer l'expérience à d'autres situations, pour d'autres contextes professionnels voire d'autres départements.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

La pédagogie immersive est très peu utilisée en université alors qu'elle sera un outil d'apprentissage dans les années futures notamment à l'intérieur des entreprises. Actuellement PSA Vesoul est déjà détentrice de ce système qu'elle souhaite développer en partenariat avec notre département.

Dans une formation professionnalisante comme le DUT ou les Licences Professionnelles (et le BUT dans l'avenir), se rapprocher au plus près des conditions de pratiques de terrain est essentiel. Cet outil saura intéresser le monde professionnel comme les apprenants. Il sera également un outil valorisant pour l'image dynamique de l'université lors de démonstration pendant les salons et forums.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Le déploiement du projet sur l'ensemble des formations Transport Logistique dépendra du nombre de story-board élaboré. L'alimentation de nouvelles situations se fera dans le temps, mais l'objectif est de pouvoir déployer cette méthode dans d'autres domaines tel que le transport maritime, fluvial...

A terme l'ensemble des étudiants du département TL devrait pouvoir bénéficier d'au moins une situation en apprentissage immersif.

Les story-boards sont traductibles dans plusieurs langues, il sera donc envisageable de les utiliser en langues étrangères pour l'acquisition du vocabulaire professionnel : Anglais, Espagnol, Allemand.

Le WMS reste un outil spécifique au département Transport Logistique, mais son alimentation et son utilisation peuvent-être interdisciplinaires, les enseignants de gestion d'entrepôt, gestion de stock, calcul de coûts voire pilotage des flux pourront s'y référer et alimenter son contenu.

Ce projet s'inscrit dans un autre projet plus global du Campus des métiers et des qualifications de la mobilité qui valorise le domaine de l'automobile et notamment la place de la logistique dans ce milieu professionnel. Le projet dans le cadre des CQP développera un volet complémentaire sur l'utilisation des AGV (Automatic Guided Vehicle) en lien avec notre WMS pour des expériences de paramétrage. L'Université Technologique de Belfort-Montbéliard, partenaire de ce programme a pour mission de créer un mini-AGV d'apprentissage et de démonstration.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

La pédagogie immersive est une approche nouvelle qui peut s'intégrer à des contextes très différents d'apprentissage : petit groupe d'apprenants, blocs de compétence, tests...

Elle nécessite l'acquisition de matériel spécifique et la maîtrise de nouveaux outils technologiques mais aussi une approche pédagogique différente qui permet aux apprenants d'être acteur comme dans une entreprise réelle.

La création des situations par des étudiants pour des apprenants par l'intermédiaire des projets tutorés est aussi novatrice et créative.

Les étudiants seront sensibles et réceptifs à l'utilisation de technologies qui s'intègrent totalement à leur mode de vie générationnel.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	5

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
MATERIEL VIDEO (Caméra 360 + 5 casques)	2 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	15 000 €
WMS	18 000 €		PIA Campus mobilité	18 000 €
Pack assistance première création UPTALE + adhésion	12 000 €			
Frais de déplacement et hébergement Équipe UPTALE	1 500 €			
Frais de déplacement Etudiants sur site de tournage	500 €			
Formation équipe pédagogique	2 000 €			
			Fonds propres	3 000 €
TOTAL TTC	36 000 €		TOTAL TTC	36 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Projet RUCHE : Campus numériques / espaces de coworking en réseau
Modernisation et mise en réseau des BU'illes du Service Commun de la
Documentation de l'Université de Franche-Comté

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 09 / 2020

Date de fin : 30 / 11 / 2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté Service Commun de la Documentation (SCD)
Adresse postale	20 Rue Ambroise Paré 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jeanne-Marie Jandeaux, directrice

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Cécile LEROY
Fonction	Responsable du pôle numérique du SCD
Email	cecile.leroy@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.63 08 21 37

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Grâce aux appels à projets 2018 et 2019, le SCD a pu transformer et équiper des salles de travail en groupe, devenues des salles de coworking modernes et connectées, baptisées BU'Illes. Il a accru leur visibilité en proposant le service de réservation « Affluences », ouvert aux autres composantes de l'Université.

Ce réseau, partie prenante du projet global *Ruche* de l'Université de Franche-Comté, a été mis en valeur par l'inauguration officielle et festive des BU'Illes le 5 décembre 2019.

Le SCD souhaite étendre ce réseau par la mise en place d'une salle de coworking sur le site de Lons et par l'achat de l'équipement nécessaire aux 6 nouvelles BU'Illes qui prendront place dans le Learning Centre Bouloie-Témis. Le SCD souhaite également proposer des services et fonctionnalités supplémentaires autour de l'application « Affluences », en l'articulant avec les systèmes locaux.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

18 470 €

2.7 Signature du représentant légal

Jacques Ba



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Les objectifs sont les suivants :

- Compléter l'équipement des BU'lles
- Etendre le réseau des BU'lles
- Préfigurer le réseau BU'lles dans le cadre de la transformation de la BU Sciences-Sport en Learning Centre
- Mettre en place des services pour accompagner les étudiants pendant la fermeture de la BU Sciences Sport
- Etendre les services liés à l'application mobile « Affluences » (réservation et taux d'occupation)

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Campus de Lons-le-Saunier, Campus de la Bouloie, Campus de Belfort, Campus de Montbéliard, Campus des Lettres/Mégevand, Campus des Hauts du Chazal.

Services associés et partenaires : INSPE, UFR Santé, UFR SJEPG, UFR STGI, IUT Montbéliard, UFR SLHS, IUT Besançon ; Direction des systèmes informatiques et numériques (DSIN), Service universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) de l'Université de Franche-Comté ; Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (Bibliothèque de campus de Montbéliard).

3.3 Actions menées

Le SCD a largement communiqué sur la mise en place du réseau des BU'lles : leur inauguration le 5 décembre 2019 a valorisé l'appui de la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'engagement de l'Université de Franche-Comté dans la transition numérique. Cet événement, couvert par le Service communication de l'université de Franche-Comté, a occasionné une large couverture presse (vidéo de la Région, article dans *L'Est Républicain*, article dans le *BVV-Besançon votre ville*, tweets multiples des élus et organisations représentés...). Une plaquette de présentation a été réalisée pour l'occasion. Sur le site web du SCD (nouveau site mis en ligne pour le 24 février 2020), une vidéo et une page dédiée présentent les BU'lles, le service de réservation « Affluences » et le kit numérik mis à disposition.

Le SCD est engagé dans une démarche de labellisation Marianne qui implique la mesure régulière de la satisfaction des étudiants et une co-construction des services avec les publics. L'enquête bisannuelle basée sur des questionnaires et entretiens qualitatifs auprès des usagers des dix BU, reconduite en 2020, mettra l'accent sur

les aménagements réalisés et les matériels mis à disposition. Une première enquête flash sur les BU'Illes sera réalisée à la BU Sciences-Sport courant février 2020. Le suivi des statistiques de réservation des BU'Illes montre que la réservation en ligne via mobile est plébiscitée : entre septembre 2019 et janvier 2020, sur plus de 3 000 réservations effectuées, **40 % l'ont été via mobile**.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre le travail engagé depuis 2018 :

1. En équipant, en partenariat avec l'Inspe, une **BU'Ille supplémentaire** sur un autre maillon du réseau, la BU Education/Canopé Jura située à Lons-le-Saunier ;
2. En complétant l'équipement des BU'Illes actuelles pour 3 BU du réseau :
 - Achat de systèmes de partage d'écran pour la BU'Ille formation de la BU Lettres (à Besançon) et pour les BU'Illes de la BU Belfort.
 - Achat d'une classe mobile pour ordinateurs portables à la BU Sciences-Sport Claude Oytana pour organiser un service de **prêt de portables** (à l'instar des autres BU principales du réseau) dans les espaces de consultation provisoires mis en place pendant la période de fermeture de la BU ;
3. En ajoutant de nouveaux services sur l'application « Affluences » et en l'articulant avec le système de contrôle d'accès financé pour plusieurs BU'Illes grâce à l'appel à projets 2019 :
 - Installation des compteurs de passage « Affluences » pour permettre aux étudiants des BU de Belfort et Montbéliard de connaître le **taux d'occupation** de la BU en temps réel ;
 - Articulation avec le contrôle d'accès pour permettre à l'étudiant qui a réservé une salle via « Affluences » d'en ouvrir la porte **au moyen de son pass UBFC** de façon fluide et transparente.
4. En préfigurant le Learning Centre Bouloie-Témis, où seront aménagés **6 BU'Illes supplémentaires** dès 2022.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Ce projet contribue à améliorer les conditions de travail :

- Sur la majorité des campus de l'Université ;
- Pendant la période de fermeture pour travaux de la BU Sciences-Sport Claude Oytana en vue de sa transformation en Learning centre Bouloie-Témis.

Il renforce l'attractivité de l'Université et la qualité de la vie étudiante en proposant des services sur mobile (réservation de salles, consultation du taux d'occupation) plébiscités par les étudiants.

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

L'ensemble des étudiants de l'Université de Franche-Comté (24 000) est bénéficiaire de ce réseau des BU'illes et des services mobiles proposés dans les BU de l'Université de Franche-Comté implantées sur tous les campus. Le projet va même au-delà, par exemple à Montbéliard, en s'adressant aussi aux étudiants de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) usagers de la Bibliothèque mutualisée l'université de Franche-Comté -UTBM. Il contribue à irriguer le territoire, notamment par la création d'une BU'ille supplémentaire sur le site universitaire de Lons-le-Saunier.

Le projet nécessite d'étroits partenariats avec les composantes desservies par les BU, avec le SUP-FC, ainsi qu'avec la DSIN pour l'articulation d' « Affluences » avec les systèmes locaux.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Ce projet porte une dimension réseau forte. Il contribue à l'égalité des chances en unifiant les services offerts sur tous les campus et en créant une BU'ille dans un site universitaire distant, celui de Lons-le-Saunier.

La mise en place de prêts d'ordinateurs portables pendant la période de fermeture de la BU Sciences-Sport Claude Oytana permet de ne pas léser les étudiants qui n'auront pas accès à une BU ou à des BU'illes pendant la période de travaux du Learning Centre.

Par l'extension du réseau des BU'illes, les BU s'adaptent aux nouveaux usages des étudiants et aux nouvelles pratiques pédagogiques. Le projet facilite aussi l'acculturation des étudiants à des pratiques professionnelles (travail en équipe, préparation de présentation, visio-conférences, etc.).

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Ce projet permet de répondre à la demande des étudiants sur site de Lons-le-Saunier (un espace de travail en groupe était explicitement demandé dans la dernière enquête aux publics du SCD) et aux besoins spécifiques liés à la période de travaux de la BU Sciences-Sport Claude Oytana. Il contribue à l'équipement d'un lieu phare de la restructuration du campus de la Bouloie, le Learning Centre, ouvert, au-delà de l'université de Franche-Comté, vers les publics voisins de l'ENSMM et de Témis. Lieu innovant par définition, à la croisée de la documentation, de la pédagogie et de la recherche, le Learning Centre Bouloie-Témis sera équipé de 6 BU'illes, d'un Open lab et d'une salle d'immersion.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	6

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Complément d'équipement des BU'lles (BU Lettres, BU Belfort)	1 900 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	18 470 €
Service de prêt de PC portables : achat d'une classe mobile (BU Sciences Sport Claude Oytana)	2 200 €			
Equipements des Bu'lles du learning Centre : grands écrans et fixations	10 800 €			
Equipements des Bu'lles du learning Centre : systèmes de partage d'écran	5 040 €			
Articulation Affluences/contrôle d'accès	6 000 €			
Services supplémentaires application mobile Affluences : installation de compteurs de passage	5 400 €			
Equipement d'une BU'lle supplémentaire à la BU Education/Canopé Jura	5 600 €			
			Fonds propres - SCD	9 235 €
			Fonds propres - UFC	9 235 €
TOTAL TTC	36 940 €		TOTAL TTC	36 940 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

- **1. DISPOSITIF**

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

- **2. IDENTITE DU PROJET**

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

REVE 3 – REalité Virtuelle pour une pédagogie, innovante step 3

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01/09/2020	Date de fin :	31/12/2021
-----------------	------------	---------------	------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1, rue Goudimel 25030 Besançon cedex
Nom et fonction du représentant légal	Maxime Jacquot, responsable CMI-FIGURE de l'université de Franche-Comté

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Émile CARRY
Fonction	Enseignant-chercheur, responsable CMI Scube - Université de Franche-Comté
Email	emile.carry@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.81.66.63.06

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Cette demande s'inscrit dans la continuité des demandes REVE 1 et REVE 2. Elle a pour objectif de renforcer et développer les actions pédagogiques communes de réalité virtuelle et de prototypage. Ce projet commun se propose dans une première partie d'équiper une salle pilote de réalité virtuelle qui permettra de déployer les réalisations de REVE1 et REVE2 et de valider les choix de matériel et agencement pour la salle d'immersion 3D du futur Learning centre du campus de la Bouloie à l'horizon 2023, dans les locaux de la bibliothèque universitaire (BU) Sciences Sport C. Oytana. Dans une deuxième partie, de compléter et déployer l'équipement en fabrication additive et découpe laser afin de faire monter en compétences les étudiants utilisateurs et d'élargir l'offre pédagogique. Et dans une dernière partie, de mettre en place entre les différents acteurs de fabrication additive, une démarche de traitement et recyclage des déchets issus des prototypages avec comme point central le futur Learning centre de la BU Sciences Sport C. Oytana.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

30 000 euros

2.7 Signature du représentant légal

Jacques B.



• 3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Le contexte de ce projet REVE 3 est (comme les projets précédents REVE 1 et 2) de s'inscrire dans une dynamique nationale des universités, autour de l'émergence de nouveaux espaces pour développer une pédagogie innovante, s'appuyant sur des outils numériques et des tiers-lieux, (Fablab/openlabs, salle de réalité virtuelle en pédagogie, Learninglab, Livinglab, Ateliers de prototypage, Hackerspace, etc.). Il s'agit également d'axer les pratiques des enseignants dans le supérieur vers une pédagogie de l'expérience en phase avec les thèmes, les approches développées dans les laboratoires de recherche en liant les besoins des étudiants et du monde socio-économique. Ces nouveaux espaces sont aussi de nouveaux vecteurs pour favoriser l'interdisciplinarité.

Depuis 2017, nous explorons, au travers d'un certain nombre de projets, de nouveaux outils et leur mise en réseau à travers ces différents lieux de créativité. Nous pouvons citer les projets ActionLab et GoLab supportés par l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) Eiphi (ex labex Action) et les Nouveaux Coursus Universitaires (NCU) RITM qui ont pour objectif d'évaluer le fonctionnement d'un réseau de plusieurs openlabs décentralisés à l'échelle de l'établissement Université de Franche-Comté en identifiant les projets et pratiques à développer.

Les projets REVE 1 et 2 et NIRVANA (eNtreprendre et Innover en Réalité Virtuelle pour Accompagner de Nouveaux Apprentissages, financé par le NCU RITM) s'inscrivent dans cette démarche et explorent la production et l'utilisation de données numérisées 3D et leur intégration dans la démarche pédagogique.

En entrant dans cette 3^e phase, nous préparons le déploiement de ces outils et des pratiques associées dans l'espace OpenLab/salle d'immersion 3D du futur Learning centre de la BU Sciences Sport C. Oytana. Pour cela, cette demande a pour premier objectif de créer une salle pilote et mobile de réalité virtuelle au sein du département de Géosciences. Le résultat majeur attendu du projet REVE 1 était de transformer des activités d'enseignement traditionnelles en exercices d'apprentissage flexibles et interactifs grâce à l'intégration des outils numériques et techniques de visualisations immersives. Ainsi au cours du premier semestre 2019-2020, de nouveaux contenus ont été co-construits avec les étudiants (L3 à M2) dans le cadre d'activités de mise en situation et partiellement déployés vers la formation de sciences de la Terre. La création d'une salle pilote de réalité virtuelle multi-utilisateurs permettra (1) de déployer, à petite échelle, les contenus pédagogiques co-construits en activité de mise en situation (AMS) vers l'ensemble

de la promotion, (2) d'évaluer et d'ajuster la méthodologie (création > déploiement) avant de faire une dissémination à l'échelle de l'établissement Université de Franche-Comté (3) d'anticiper les difficultés techniques et d'évaluer les différentes solutions matérielles possibles pour la salle d'immersion 3D partagée du learning center de la BU Sciences Sport C. Oytana. Celle-ci sera alimentée par les données produites par les projets précédents et ainsi permettra la production de nouveaux contenus pédagogiques, en s'appuyant sur des UE spécifiques déjà mis en place dans certaines filières, orientées projets favorisant les activités de mises en situation (AMS).

Un deuxième objectif est d'augmenter les capacités existantes en équipement de fabrication additive et de découpage laser. Ces nouvelles acquisitions ont pour but d'élargir les possibilités de construction de nouvelles UE avec AMS et également de permettre aux étudiants une montée en compétence dans ces domaines. Les étudiants ainsi formés à ces nouvelles techniques pourront encadrer et former des étudiants d'années universitaires inférieures.

Un dernier objectif est d'explorer différentes solutions de gestion des déchets issus des productions de ces nouvelles pratiques de fabrication et prototypage. Avec en ligne de mire le Learning centre comme tête de pont d'un réseau de recyclage impliquant les autres tiers-lieux du site Bisontin (Fablab des fabriques, 3615senor à la friche artistique, etc.), mais constituant une brique de base d'un réseau d'openlabs plus vaste à l'échelle de l'Université Bourgogne Franche-Comté.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

La réalisation du projet est localisée sur le campus de la Bouloie à Besançon en s'appuyant sur l'UFR-ST, le Service Commun de Documentation de la Bibliothèque Université Sciences Sport Claude Oytana et le SUP-FC. L'aspect mobile de la salle de réalité virtuelle permet d'envisager une mise à disposition pour les formations et lors de différents événements à l'échelle de l'établissement (Journées Portes Ouvertes de l'université de Franche-Comté, fêtes de la science, et actions de communication à l'extérieur des murs).

3.3 Actions menées

Dans le cadre du premier objectif, nous allons transformer et équiper une salle mise à disposition par le département de Géosciences à l'UFR-ST de l'université de Franche-Comté sur le campus de la Bouloie pour créer un espace de réalité virtuelle pour plusieurs utilisateurs simultanés. Cette salle sera uniquement dédiée à la projection via un système de vidéoprojecteurs synchronisés et fusionnés pour créer un mur vidéo de très haute résolution (système Multi-Projector Edge Blending). La solution retenue de murs vidéo par projection est plus abordable que les murs vidéo à écrans LCD et elle offre l'avantage d'être facile à mettre en œuvre et d'être modulable et portable. Cette modularité permettra également de rendre ce lieu mobile ponctuellement dans le cadre de manifestations dans le périmètre de l'établissement (fête de la science, hackaton ou délocalisation sur d'autres campus du site BFC) ou dans un cadre extérieur.

Les actions de fabrication additive seront poursuivies et intensifiées en s'appuyant sur les résultats obtenus sur les activités mises en place dans le cadre du projet GoLab (financé par le NCU RITM). L'équipement d'une capacité supplémentaire de découpage laser participera à imaginer des objets ou des agencements de plus grandes tailles que ce qui est facilement réalisable en fabrication additives ou avec les outils déjà disponibles en découpe laser. Nous développerons, comme nous l'avons déjà fait pour la fabrication additive, des formations de niveau graduelles à destination des étudiants qui conditionneront leur accès aux équipements et leur niveau d'autonomie pour mener à bien un projet.

Les projets pédagogiques pluridisciplinaires associés seront encouragés et accompagnés.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Ces actions vont créer de nouveaux lieux pédagogiques pour les étudiants du campus de La Bouloie. Une partie de ces équipements sera disponible en libre accès sous réserve que les étudiants soient formés spécifiquement et encadrés par des personnels de l'université ou des étudiants de master ou doctorat. Les étudiants auront alors accès à des appareils d'impression 3D ou de découpage laser semi-professionnels difficilement accessibles habituellement au budget d'un étudiant. Le développement de ces axes avec en ligne de mire un déploiement dans le futur Learning centre de la BU Sciences Sport C. Oytana du campus de la

Bouloie, répond à l'orientation 3 de l'axe du SRESRI. Il est renforcé par la constitution et le renforcement d'une équipe d'innovation pédagogique composée des domaines des sciences de la Terre (géologie appliquée), des sciences fondamentales, appliquées (physique appliquée) et des technologies (électronique, automatique et mécanique).

La mobilité du dispositif de réalité virtuelle multi-utilisateurs et des équipements d'impression additive répondent à l'orientation 12 de l'axe 4 en sensibilisant le grand public à la science et aux cursus universitaires avec la possibilité d'accueillir des scolaires sur des actions de culture scientifique, technique et industrielle.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Les premiers bénéficiaires de cette demande ont été jusqu'à ce jour principalement les filières CMI avec une forte interdisciplinarité (géologues, physiciens, électroniciens, mécaniciens). Toutes les années des CMI participants sont concernées, soit environ une centaine d'étudiants dans l'année. Le déploiement aux filières classiques a commencé avec des expérimentations dans le cadre d'atelier de conception électronique en 3^e année de licence Sciences Pour l'Ingénieur, parcours Électronique et Automatique. En sciences de la terre, le matériel acquis lors du projet REVE 1 (imprimante 3D, outils et logiciel de photogrammétrie, casques de réalité virtuelle et drone) et les contenus pédagogiques créés par les groupes CMI géologie appliquée (8 étudiants de 3^e année, promotion 2019-2020) ont été déployés vers tous les niveaux de la filière, de la licence 1 au Master 2. On citera 3 actions phares mises en place lors du premier semestre de l'année universitaire 2019-2020 :

- (1) des blocs 3D imprimés, représentant la topographie (Faisceau Bisontin, Chaîne des Puys, Vallée de la Loue), couplés à un système de projection d'informations spatialisées (géologie, végétation, hydrologie), ont été déployés dans le cadre des TP d'introduction à la topographie et géologie au niveau starter (~220 étudiants) et en L2 de géologie dans un enseignement de spécialité de cartographie géologique (28 étudiants).
- (2) La réalité virtuelle a été utilisée pour l'évaluation individuelle des étudiants de L3 de géologie (20 étudiants) dans le cadre de l'unité « pratique de terrain: projet intégrateur »
- (3) dans le cadre de projet de Master 2 de Géologie Appliquée, un groupe de 6 étudiants en collaboration avec une entreprise locale a utilisé l'imagerie par drone pour réaliser une estimation de volumes d'abattages par minage

en carrières de granulat (carrière de Pessans, Société Roger Martin). Ainsi, la phase 3 du projet permettra de poursuivre à très court terme la dissémination vers les formations gravitant autour des CMI géologie appliquée, PICS, S-CUBE représentant plusieurs centaines d'étudiants (125 en Sciences de la Terre, 161 en Sciences Pour l'Ingénieur et 132 en Physique pour les étudiants de licence) avant d'envisager à moyen terme un partage des ressources matériels et des savoir-faire vers l'ensemble des formations et étudiants volontaires.

Au-delà des filières d'enseignement, ce projet participe à maintenir et renforcer les liens avec les tiers-lieux locaux (Fablab des fabriques ainsi que le artlab 3615 senior ou l'ISIFC) ainsi qu'avec les tiers-lieux régionaux (liens forts avec le Crunchlab de l'UTBM). Le cofinancement est assuré par l'université de Franche-Comté pour la moitié et par CMI-figure Université de Franche-Comté pour la dernière partie.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Égalité des chances et autres objectifs.

Dans le cadre de ce projet, nous nous concentrons sur l'objectif 12 « consommation et production durables ». La fabrication additive ainsi que le découpage laser permettent un prototypage ou une fabrication directe limitant des transports (usinage de pièces dans d'autres régions) et des techniques lourdes (usinage à commande numérique dans des métaux). De plus, nous souhaitons expérimenter les possibilités de recyclage des objets défectueux réalisés en fabrication additive (broyage des objets et génération d'un nouveau filament d'impression). Nous envisageons d'élargir cette pratique et d'amorcer un réseau local de collecte et recyclage de ces matériaux avec les tiers-lieux de la région et de l'établissement. Il nous faudra explorer les problématiques du tri en amont (il est nécessaire que les matières soient triées par type de plastique) et de redistribution aux fournisseurs de matières premières.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Notre demande poursuit les efforts déjà entamés dans les précédents projets sur des UE organisées selon des AMS innovantes dans les domaines de la géologie, de l'électronique, de la physique et de la mécanique. Au travers des équipements demandés nous élargissons le champs d'investigation et les capacités de réalisation avec comme objectifs à moyen terme de pouvoir déployer ce type de matériel ainsi que des approches pédagogiques orientées sur le faire dans le futur Learning centre de La Bouloie, et cela dès que les locaux de la BU de sports et sciences Claude Oytana auront été rénovés à l'horizon fin 2022 – début 2023. Nous avons donc près de 2 ans d'expérimentation à l'échelle de nos formations pour mettre à disposition à terme des outils pédagogiques et des équipements pertinents à toutes les formations le souhaitant sur le campus de la Bouloie.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	7

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

☐

Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).

☐

Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.

☐

Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.

☐

Coordonnées bancaires (RIB).

☐

Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

- 4. PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Éligibilité*	Financeurs	Montant en €
Salle RV mobile	25 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	30 000 €
découpe laser	15 000 €		UFC	15 000 €
imprimantes 3D	9 000 €			
recyclage et filaments expérimentaux	11 000 €			
			Fonds propres	15 000 €
TOTAL TTC	60 000 €		TOTAL TTC	60 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☒	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☐	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Installation pédagogique de conditionnement d'air avec groupe de production d'eau glacée

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 09 / 2020

Date de fin : 31 / 12 / 2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté (IUT de Belfort – Montbéliard)
Adresse postale	1 rue Goudimel – 25000 BESANCON
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Philippe DESEVAUX
Fonction	Professeur des universités / Chef de Département GTE
Email	philippe.desevaux@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 84 58 77 59

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Ce projet concerne l'achat d'une installation pédagogique dédiée à l'étude du conditionnement d'air de bâtiments. En parfaite adéquation avec le projet Ecocampus, il s'inscrit dans une dynamique de mutualisation de moyens entre l'IUT BM et l'UFR STGI. Ces deux composantes participeront à son cofinancement à hauteur égale. L'équipement souhaité est destiné à équiper le Plateau Technique Pédagogique dédié à la Maîtrise de l'énergie thermique qui sera installé dans le futur Bâtiment Energie. Il pourra donc à terme être également utilisé par les enseignants et étudiants de l'UTBM. Il viendra compléter l'ensemble de TP dans le domaine du CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation) déjà disponible à l'IUT BM et à l'UFR STGI. L'installation constitue un élément technique dédié au chauffage, au rafraîchissement, à l'humidification ou à la déshumidification de bâtiments. Elle s'inscrit dans la thématique de plusieurs formations proposées à l'IUT BM et à l'UFR STGI et permettra notamment de renforcer l'aspect professionnalisant de ces formations.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

21 000 €

2.7 Signature du représentant légal

Jaques Bé



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'université de Franche-Comté est engagée dans une démarche globale et structurante, unique en France, d'assurance-qualité de ses formations plaçant l'étudiant au cœur des apprentissages et mettant fortement l'accent sur la qualité pédagogique. L'approche programme et compétences utilisée pour construire ou améliorer les programmes de formation génère, de la part des équipes pédagogiques, un fort besoin de faire évoluer leurs pratiques d'enseignement. Dans un contexte de réformes nombreuses, l'université de Franche-Comté se doit d'accompagner cette transformation en mettant à la disposition des enseignants et des étudiants de nouveaux outils et de nouveaux espaces répondant à ces nouveaux besoins.

L'établissement présente une approche ambitieuse autour de 3 axes. Ce projet émerge au niveau de l'axe 3, « NEA » (Nouveaux Espaces d'Apprentissage). Celui-ci propose de bousculer les codes existants en révolutionnant les lieux d'enseignement « classiques » que sont l'amphithéâtre, la salle de travaux dirigés ou la salle de Travaux Pratiques.

La problématique de la transition énergétique et plus particulièrement de l'efficacité énergétique des bâtiments est au cœur des préoccupations du projet Ecocampus et de plusieurs formations du secteur secondaire proposées à l'IUT de Belfort-Montbéliard et à l'UFR Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) et à l'UTBM, même si cette dernière ne traite pas spécifiquement de l'énergie thermique. En amont de la mutualisation prévue dans le projet Ecocampus, les deux composantes de l'université de Franche-Comté ont déjà commencé à mutualiser leurs plateaux techniques pédagogiques et à coordonner leur investissement en équipements comme ce fut le cas en 2019, avec l'acquisition commune d'un banc « Pompe à Chaleur ». Cet équipement est désormais utilisé en travaux pratiques par des étudiants de ces deux composantes.

L'équipement faisant l'objet de cette demande de financement s'inscrit dans cette dynamique. Il s'agit d'une installation pédagogique permettant l'étude du conditionnement de l'air de locaux tertiaires ou industriels. Le conditionnement d'air recouvre les opérations de chauffage, de rafraîchissement, d'humidification ou de déshumidification. Associée à une possible récupération de chaleur, une telle installation veille à fournir un air ambiant parfaitement hygiénique, en réduisant les nuisances dues aux polluants, à l'humidité et au CO₂, avec des coûts énergétiques réduits.

L'équipement souhaité, commercialisé par la société ERIDES, est une reproduction semi-professionnelle d'une installation de conditionnement d'air, composée d'organes de type industriel et représentative des technologies actuellement en service. Il est constitué de deux éléments principaux instrumentés : une centrale (FT PCCA 25 – devis 1) permettant le traitement de l'air (chauffage, refroidissement, humidification, déshumidification, filtration) et un groupe de production d'eau glacée (HOCT030 – devis 2) nécessaire aux opérations de refroidissement.

Il est complémentaire des équipements existants actuellement au sein de l'IUT BM et de l'UFR STGI. Il complétera la plateforme de TP dans le domaine du CVC

(Chauffage, Ventilation, Climatisation) déjà disponible à l'IUT BM sur le site Techn'hom et aura toute sa place sur le futur Plateau Technique Pédagogique dédié à la Maîtrise de l'énergie thermique.

Cette installation, liée aux problématiques du confort, du chauffage et de la climatisation des bâtiments, s'inscrit pleinement dans la thématique et les objectifs des formations proposées au département GTE/IUT BM (DUT et Licence Professionnelle Energies Renouvelables) et au département Science et Energies Néel/UFR STGI (Master Ingénierie Thermique et Energie). En effet, le secteur du traitement de l'air fait partie des débouchés principaux des formations concernées. Elle sera utilisée par les étudiants de ces formations et également proposée aux étudiants de l'Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires (ESTA) ainsi qu'à l'UTBM.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Cet équipement, destiné à équiper le Plateau Technique Pédagogique Maîtrise de l'énergie thermique du futur bâtiment Energie, sera provisoirement installé dans le bâtiment A de l'IUT BM, situé sur le site Techn'hom (19 avenue du Maréchal Juin) à Belfort. Il complétera la plateforme de TP dans le domaine du CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation) déjà disponible dans ce bâtiment.

3.3 Actions menées

Cette installation s'adresse principalement aux étudiants des :

- Département GTE (1^{ère} et 2^{ème} années de DUT, Licence Professionnelle Energies Renouvelables) dans le cadre de TP et de projets tuteurés
- Département Sciences et Energies Néel (STGI) dans le cadre de TP et de projets tuteurés en Master Ingénierie Thermique et Energie 2^{ème} année.

Elle viendra également enrichir l'offre de TP d'énergétique proposée depuis 2018 aux étudiants ESTA dans le cadre d'une collaboration entre établissements. L'UTBM ne propose pas de formation dans ce domaine, mais pourra bien entendu avoir accès à l'équipement si cela présente un intérêt pour les équipes pédagogiques.

Elle doit permettre, par une mise en situation professionnelle des étudiants, de répondre aux objectifs pédagogiques suivants :

- Etude des principaux concepts physiques mis en jeu
- Etude technologique et mise en service de l'installation
- Analyse du fonctionnement et des performances de l'installation
- Analyse de l'efficacité énergétique
- Relevés de mesure
- Opérations basiques de maintenance

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Ce projet, qui s'inscrit pleinement dans l'opération Ecocampus, contribue à l'attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne Franche-Comté et la réussite des étudiants par les attendus suivants :

- Le nouvel équipement, moderne et performant, renforcera la qualité des formations scientifiques du domaine de l'énergie, en complétant le plateau technique pédagogique de l'IUT BM et de l'UFR STGI.
- Il enrichira l'offre pédagogique en matière de Travaux Pratiques et de mises en situation professionnelle proposée aux étudiants et devrait contribuer à l'augmentation du taux de réussite des étudiants, notamment des étudiants originaires de bacs technologiques.
- Il contribuera à la sensibilisation des étudiants à la problématique de la transition énergétique et du développement durable en leur permettant notamment d'analyser des solutions technologiques basées sur la récupération de chaleur perdue et conduisant à une réduction de la consommation d'énergie.
- Il fournira une formation pratique dans un secteur qui offre de nombreux débouchés aux étudiants des formations concernées.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de mutualisation d'équipements entre l'IUT BM et l'UFR STGI. Ces deux composantes participeront au financement de l'installation, chacune à hauteur de 25% du montant global.

L'installation souhaitée s'adresse principalement aux étudiants des :

- Département GTE/IUT BM (DUT GTE 1 et 2, Licence Professionnelle Energies Renouvelables), dans le cadre de TP et de projets tuteurés
- Département Science et Energies Néel/STGI, dans le cadre de TP et de projets tuteurés en Master Ingénierie Thermique et Energie 2^{ème} année.

Elle viendra également enrichir l'offre de TP d'énergétique proposée depuis 2018 aux étudiants de l'ESTA dans le cadre d'une collaboration entre établissements.

Le nombre d'étudiants bénéficiaires est estimé à 160.

Le caractère semi-professionnel de cet équipement peut également le destiner à la formation professionnelle (apprentissage et formation continue).

Enfin, ce projet doit permettre de faire travailler en synergie des enseignants et des étudiants de l'IUT BM et de l'UFR STGI et ce en parfaite cohérence avec le projet Ecocampus. L'ensemble doit permettre de rendre plus lisible et donc plus attractive l'offre de formation dans le domaine de l'énergie.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

L'équipement souhaité permettra à nos étudiants de suivre l'évolution technologique en travaillant sur du matériel récent et performant.

En offrant la possibilité d'aborder l'enseignement de manière pratique, il devrait contribuer à l'augmentation du taux de réussite des étudiants, notamment des étudiants originaires de bacs technologiques.

Les travaux menés sur cette installation doivent également participer à la sensibilisation des étudiants à la problématique de la transition énergétique et du développement durable en leur permettant notamment d'analyser des solutions technologiques basées sur la récupération de chaleur perdue.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

L'installation souhaitée est complémentaire des équipements existants actuellement au sein de l'IUT BM et de l'UFR STGI. En parfaite adéquation avec le projet Ecocampus, elle est destinée à intégrer le Plateau Technique Pédagogique dédié à la Maîtrise de l'énergie thermique du futur bâtiment Energie.

La transition énergétique conduit les fabricants à proposer des nouveaux produits possédant une meilleure efficacité énergétique. L'installation souhaitée permettra de former les étudiants aux dernières avancées technologiques.

Adaptée à plusieurs niveaux d'apprentissage, elle doit permettre une démarche d'acquisition des connaissances progressive et se prête à un enseignement par pédagogie inversée.

En offrant la possibilité aux étudiants de travailler sur un équipement qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leurs futures activités professionnelles, cette installation permettra de renforcer l'aspect professionnalisant des formations (adéquation avec les futurs blocs de compétences nationaux qui seront proposés au sein des futurs Bachelor Universitaires de Technologie) et la mise en place d'une éventuelle formation professionnalisante continue dans le domaine de la CVC.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	16
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	8

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☒ Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr